



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Social d'Administration Spécial Départemental du 8 septembre 2026

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

La rentrée scolaire est placée sous le signe des 4000 suppressions de postes d'enseignants décidés par le gouvernement Lecornu-Macron avec l'article de 49-3.

4000 suppressions de postes dont 1891 dans le premier degré et 1365 dans le 2nd degré, ce qui provoque une avalanche de fermetures de classes et de postes partout en France...notre département n'y a pas échappé avec 35 fermetures de classes dans le 1^{er} degré et 19 ETP dans le 2nd degré.

Mais peut-on raisonnablement appliquer à l'Aisne une simple logique comptable ?

L'Aisne est un département particulièrement défavorisé socialement et confronté à des difficultés scolaires importantes. Les chiffres sont sans appel : 19,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et, plus inquiétant encore, ce taux atteint 28,7 % chez les moins de 18 ans. Plus d'un quart de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, 26,3 %, ne possède aucun diplôme ou seulement le certificat d'études. (Source : INSEE année 2023).

La FNEC FP-FO considère que la baisse démographique devrait constituer une opportunité historique pour améliorer le taux d'encadrement dans notre département, et certainement pas un prétexte pour récupérer des moyens. Moins d'élèves devrait permettre de réduire les effectifs par classe, de développer les groupes à effectifs réduits, de renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles, d'améliorer l'inclusion des élèves en situation de handicap et de disposer enfin de moyens de remplacement suffisants.

La baisse démographique doit servir à rattraper les inégalités dont souffre notre département. Nos élèves ont besoin de plus d'École, de plus d'encadrement et de plus de personnels, pas de nouvelles suppressions de postes.

Rappelons que ce gouvernement, qui supprime donc des milliers de postes d'enseignants et ferme des milliers de classes vient d'accorder 36 milliards d'euros supplémentaires au budget de l'armée. Contrairement à ce qui est martelé à longueur de journée : de l'argent il y en a mais pas pour l'Education Nationale !

Cette rentrée scolaire est également placée sous le signe du mépris du droit des élèves à besoin particuliers et des élèves en situation de handicap. Aujourd'hui 30 000 élèves à besoins particuliers ne trouvent pas de place dans les établissements sociaux et médico-sociaux tels les IME ou les ITEP. Rappelons aussi que les AESH manquent partout en cette rentrée scolaire et des milliers d'élèves en situation de handicap ne bénéficieront pas de l'accompagnement prévu par la MDPH. L'Aisne n'échappe malheureusement pas à ce constat national.

Cette rentrée scolaire est aussi placée sous le signe du manque des remplaçants. Dans tous les départements et donc celui de l'Aisne, de nombreux remplaçants sont d'ores et déjà positionnés sur des remplacements à l'année ou sur une bonne partie de l'année. Cela signifie que les problèmes de remplacement vont s'amplifier cette année dans les écoles. La fusion de tous les TR lors de cette rentrée n'y changera rien...le problème du remplacement n'est pas un problème d'organisation mais un bien un problème de moyens ! Les documents préparatoires à ce CSA font état d'aucune mesure

pour le premier degré. N'aurait-il pas été opportun de créer quelques postes de remplaçants ou d'octroyer quelques moyens supplémentaires à des écoles dans le besoin ?

La fin de l'année a été marquée par des épisodes caniculaires à répétition, mettant une nouvelle fois en évidence l'inadaptation de nombreux bâtiments scolaires aux fortes chaleurs. Dans certaines salles, personnels et élèves ont dû travailler ou composer dans des températures difficilement supportables, situation particulièrement préoccupante lors des examens de fin d'année où les candidats sont restés plusieurs heures dans des locaux surchauffés. Fermer les volets, distribuer de l'eau ou limiter les efforts ne peut constituer une réponse suffisante. Pour la FNEC FP-FO, la protection de la santé des personnels et des élèves relève de la responsabilité de l'employeur.

Des investissements sont indispensables pour adapter les bâtiments et améliorer les conditions de travail. Les épisodes caniculaires étant désormais récurrents, ils doivent être anticipés, notamment dans l'organisation des examens, et non plus gérés dans l'urgence.

Un « plan d'urgence et de prévention » de 50 millions d'euros via le réseau ACTEE, la Banque des territoires et la Banque postale a été mis en place. Malheureusement, cette somme dérisoire au vu de l'ampleur de la tâche vient d'être amputée de 40 millions d'€ ! Une honte !

A cette rentrée s'ajoute la cyberattaque subie cet été par le ministère de l'Éducation nationale. L'intrusion survenue fin juillet a entraîné de fortes perturbations dans plusieurs académies, notamment Nantes et Toulouse, jusqu'à compliquer sérieusement la préparation de la rentrée. Plus grave encore, des données personnelles d'agents ont pu être exfiltrées, concernant potentiellement des personnels ayant exercé depuis 2001, avec pour certains des informations particulièrement sensibles comme le numéro de sécurité sociale. Pour la FNEC FP-FO, cet incident démontre l'urgence de renforcer les moyens consacrés à la sécurité informatique.

À l'heure où toujours davantage de procédures, de données personnelles et d'actes de gestion sont dématérialisés, l'État employeur doit garantir aux personnels la sécurité de leurs données et la continuité des outils indispensables à l'exercice de leurs missions.

Cette rentrée scolaire est enfin placée sous le signe de l'effondrement sans fin de notre pouvoir d'achat. Depuis l'an 2000, les fonctionnaires ont perdu 33% de leur pouvoir d'achat. Ce qui s'est bien évidemment aggravé avec les derniers gouvernements Macron. Les candidats à l'élection présidentielle de 2027 ne s'y trompent pas : après des années de mépris salarial, les presque 900 000 enseignants-électeurs sont mis sur un pied piédestal...il faut maintenant les couvrir d'or, car ce n'est pas normal que les enseignants français soient si mal payés en comparaison aux autres pays de l'OCDE...cela fait des années que les représentants des personnels le disent...sans trouver écho !

C'est dans ce cadre que FO, avec une large intersyndicale, appellent à la grève le 29 septembre prochain pour obtenir de vraies mesures salariales générales et immédiates.

Les contre-réformes et les annonces récentes ne répondent pas aux revendications des personnels et la FNEC-FP-FO continue de demander :

- **L'annulation de toutes les suppressions de postes ;**
- **La création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels ;**
- **La création d'un statut de fonctionnaire à temps plein pour les AESH et AED ;**
- **L'augmentation immédiate de 10% des salaires et rattrapage des 33% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000 ;**
- **L'abandon des PIAL et des PAS ;**
- **La création de tous les postes spécialisés nécessaires et des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;**
- **L'annulation des projets de fusion des remplaçants du premier degré et la ZRD ;**
- **La protection systématique des personnels ;**
- **L'arrêt de toutes les mesures de militarisation de l'école et d'embrigadement de la jeunesse (classes défense, rallyes citoyens, guide pour "acculturer les jeunes à la défense", alignement du calendrier du SNV sur Parcoursup) ;**
- **Abrogation de la réforme des retraites**